

PRESSES
UNIVERSITAIRES
DE FRANCE

Bernard Leblon

Les Gitans d'Espagne

Le prix de la différence

Les Gitans d'Espagne

BERNARD LAFON

8° G
22828
(7)

46

Les chemins de l'Histoire = 0759.7541

COLLECTION DIRIGÉE PAR
BLANDINE BARRET-KRIEDEL
ET ANDRÉ BURGUiÈRE

LES GITANS
D'ESPAGNE

Le prix de la différence

BERNARD LEBLON



Presses Universitaires de France

92

11-12

DI - 14-11-1985 - 31231



ISBN 2 13 038823 X

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1985, juin

© Presses Universitaires de France, 1985
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

Sommaire

<i>Introduction</i>	9
<i>Abréviations</i>	14

PREMIÈRE PARTIE

DU MOYEN AGE AU SIÈCLE DES LUMIÈRES

De la reconnaissance à la négation

L'âge d'or, 17
Créatures de Dieu ou créatures du diable ?, 20
Les seigneurs de Petite-Egypte, 22
Rapports avec la noblesse, 22
Le renversement des valeurs, 24
La lutte contre l'oisiveté, 28
Déclin des pèlerinages, 28
L'esprit de la Contre-Réforme, 29
La réprobation de la mendicité, 30
Gitans, vagabonds et voleurs, 31
La solution définitive de 1594, 33
Expulsion ou sédentarisation ?, 34
Les discours pour l'expulsion, 35
La négation de l'ethnie gitane et la condamnation du nom, 37
La secte du « gitanisme », 41
Des mœurs dissolues, 43
Gitanisme et érotisme, 45
Les Gitans et les autres minorités, 48
La question du droit d'asile, 50
Les termes de l'anéantissement : la grande rafle de 1749, 53

Le temps du doute, 58
 La manie de l'incarcération, 59
 Les voies divergentes de l'élimination, 61
 Les idées du comte d'Aranda, 63
 Le projet de loi Campomanes-Valiente, 67
 La complicité de la noblesse, 68
 La condamnation du particularisme gitan, 70
 Le combat contre les préjugés racistes, 70
 Etre gitan n'est plus une tare héréditaire, 73
 L'égalité devant le travail, 74
 La résistance des corporations, 75
 La peine de mort, 76
 L'amnistie générale, 76
 Les protecteurs des Gitans, 77
 Qui sont les vrais Gitans?, 78
 Mesures pénales et éducatives, 79
 De la charité à la bienfaisance, 81
 Les jeunes enfants arrachés à leurs parents, 82
 Le sort des jeunes Gitans rebelles, 83
 Promulgation de la pragmatique (19 septembre 1783), 86
 La loi du despotisme éclairé, 87
 L'après 1783, premier épilogue, 89
 De la mort de Charles III au xx^e siècle, 98
 Les Gitans aujourd'hui, 100

DEUXIÈME PARTIE

LA JUSTICE EN ACTION

L'organisation de la justice, 107
 Attitudes diverses de la justice et difficultés de la poursuite des Gitans, 110
 Quelques conflits de juridictions, 112

- 1 / La Sainte-Hermandad et la justice locale, 112
- 2 / Les commissaires chasseurs de Gitans ou chasseurs de primes, 121
- 3 / La juridiction ecclésiastique, 131
- 4 / Conflits au niveau des tribunaux supérieurs. La marque au fer rouge, 139

 Un juge « philanthrope » : Francisco de Zamora, 147
 Galères et bagnes, 156
 L'Inquisition, 163

- 1 / Les trésors enchantés, 163
- 2 / La divination, 172

3 / Les remèdes magiques, 177	
4 / Le désensorcellement, 178	
5 / Les maléfices homicides, 179	
6 / Les maléfices sexuels, 179	
7 / Les sortilèges amoureux, 184	
8 / Les talismans, 186	
9 / Les démons familiers, 188	
10 / Le pacte avec le diable, 188	
11 / Les pratiques magiques, 189	
12 / La magie imitative ou homéopathique, 194	
13 / Les « voûts » ou « dagydes », 197	
14 / La magie contagieuse, 197	
15 / Les ingrédients de la magie gitane, 199	
16 / Le temps et l'espace, 206	
17 / Formules, prières et conjurations, 208	
18 / L'attitude de l'Inquisition vis-à-vis des pratiques gitanes, 212	
19 / Le système de défense des Gitanes, 214	
20 / Conclusions sur la magie gitane, 216	
21 / Les autres procès d'Inquisition, 219	
22 / Les procès d'Inquisition et la vie des Gitans, 226	

<i>Epilogue</i>	229
-----------------	-----

<i>Sources</i>	235
----------------	-----

<i>Index</i>	253
--------------	-----



Abréviations

<i>ACC</i>	<i>Actas de las Cortes de Castilla</i>
AGN	Archivo General de Navarra
AGS	Archivo General de Simancas
AHN	Archivo Histórico Nacional
AOC	Archivo del Obispado de Cuenca
C. y C.	Casa y Corte
exp.	Expediente
G. y J.	Gracia y Justicia
leg.	Legajo
s.n.	sin número



Introduction

*Mai mar, Devla, balvaley
Te šukiol el dromorá.*

(Chanson tsigane)

Seigneur, envoie-nous des vents
pour sécher les routes!

Avec leurs lévriers et leurs chevaux, leurs psaltérions et leurs luths à longs manches, leurs anneaux d'or dans les oreilles et leurs grands chapeaux, voilà les baladins de la Petite-Egypte. Voici leurs femmes drapées dans de longues tentures à rayures, des mèches couleur de mûre jaillies de leurs turbans orientaux et des enfants blonds à la peau noire accrochés sur leurs dos. Ce sont des Egyptiens, des Bohémiens, des Tsiganes... rassemblez-vous badauds, le spectacle va commencer!

Le mot « Tsigane », curieusement emprunté à une secte de magiciens venus d'Asie Mineure¹, a fini par être adopté comme terme générique pour désigner l'ensemble de l'ethnie originaire de l'Inde et caractérisée, lors de son arrivée en Europe occidentale, par son nomadisme. Son origine indienne a été découverte à la fin du XVIII^e siècle grâce à la linguistique. Depuis, de nombreux travaux de linguistes et d'anthropologues ont permis de classer la langue tsigane, ou ROMANI, parmi les langues néo-indiennes et de rattacher les Tsiganes aux populations du nord de l'Inde. On suppose qu'ils ont quitté ce pays aux environs du X^e siècle — peut-être même avant —, mais on ne possède aucune certitude à ce sujet. On en est réduit à des conjectures pour bien d'autres ques-

1. ATSSINGANOS en grec, TCHINGHIANÉ en turc.

tions qui les concernent. Quelles sont les raisons qui les ont poussés à partir ? Pratiqueaient-ils déjà le nomadisme dans leur pays d'origine ? Constituait-ils une population homogène ou, au contraire, leur parenté de langue et de culture dissimule-t-elle une diversité de souches qui pourrait expliquer certaines différences morphologiques ? Même si le voile se lève peu à peu sur le mystère tsigane, ce sont des questions auxquelles il n'est pas possible de répondre de façon catégorique dans l'état actuel de nos connaissances et au sujet desquelles il est encore permis de rêver.

En réalité, la longue préhistoire des Tsiganes ne s'achève qu'au xiv^e siècle. C'est à cette époque, en effet, qu'on trouve les premières traces écrites de leur passage, sur la route qui les conduit de l'Inde vers l'Occident. On les remarque tout d'abord en Grèce, en Crète, à Corfou, en Valachie. Après un assez long séjour dans les Balkans, ils reprennent leur route vers l'ouest au début du xv^e siècle. Ils se déplacent en bandes importantes commandées par des chefs qui s'intitulent voïvodes, princes, ducs ou comtes. C'est ainsi qu'ils traversent la Hongrie, l'Allemagne, la Suisse. En 1419, ils sont signalés en Provence; en 1420, à Bruxelles; en 1421, à Arras; en 1422, à Bologne². En 1427, ils vont faire, aux portes de Paris, une arrivée très remarquée³. Mais, déjà, ils ont franchi les Pyrénées.

Ces premières troupes font référence à la PETITE-EGYPTE et à la Grèce. En fait, plusieurs régions de Grèce et d'Asie Mineure étaient désignées par le nom de PETITE-EGYPTE. Il s'agit de la ville turque d'Izmit (ou Isnikmid) — l'ancienne Nicomédie —, de l'Epire et d'un lieu situé près de Modon, sur la côte du Péloponnèse⁴. Cependant, la confusion entre ces lieux peu connus et l'Egypte proprement dite va se faire très tôt et les Tsiganes vont être appelés très fréquemment « Egyptiens ». Notre mot « Gitan »,

2. Vaux de Foletier, François de, *Mille ans d'histoire des Tsiganes*, Paris, Fayard, 1970, pp. 42-50.

3. Le journal d'un bourgeois de Paris, in Pasquier, Estienne, *Les recherches de la France*, Paris, 1565, lib. IV, Chap. XIX, pp. 359-361.

4. Vaux de Foletier, Fr. de, *op. cit.*, pp. 20, 21.

comme l'espagnol GITANO et l'anglais GIPSY sont des témoignages de cette méprise originelle⁵.

Les Tsiganes constituent aujourd'hui plusieurs groupes nettement différenciés, qui se distinguent en particulier par le nom qu'ils se donnent. Les ROM — littéralement les « hommes », par opposition aux étrangers, aux barbares que nous sommes, nous GADJÉ — sont arrivés chez nous les derniers. Ils se répartissent en plusieurs sous-groupes qui portent des noms de métiers : KALDERÁSHA (chaudronniers), LOVÁRA (maquignons), TCHOURÁRA (fabricants de tamis). Les SINTÉ ou MANOUCHES — le mot MĀNUŠ signifie également « homme » — sont divisés en plusieurs sous-groupes selon les régions fréquentées (France, Allemagne, Italie). Enfin les Gitans de la péninsule Ibérique et du midi de la France se disent KALÉ (noirs) et appellent les étrangers PAYOS ou BUSNÉ. C'est de ces derniers, essentiellement, que nous allons parler.

On aimerait pouvoir raconter l'histoire de ce peuple telle qu'il l'a vécue lui-même. Malheureusement, ici la tradition orale ne nous aide guère. A l'issue d'un processus d'acculturation particulièrement douloureux, les KALÉ ont été dépossédés de leur langue et de leur mémoire⁶. Restaient à réveiller les énormes masses de documents qui dormaient dans les archives d'un sommeil cauchemardesque. Ce qui apparaît alors n'est que le spectre multiforme de la Persécution et l'histoire qui suinte de cette montagne de papier n'est que celle des bourreaux. S'ils maintiennent avec acharnement leur sinistre projet d'anéantissement de l'AUTRE, de celui qui incarne la différence, donc le MAL, par contre, leur idéologie, leur système de référence évolue, de même que les moyens qu'ils imaginent pour parvenir à leurs fins.

Notre première partie évoque cette lente métamorphose des mentalités en laissant apparaître une évidence : de « l'esprit » de la Contre-Réforme à celui des « Lumières », c'est bien l'esprit qui manque le plus. Nous insistons fortement sur les étapes clefs

5. GITANO est issu d'une forme archaïque du mot EGIPCIO : EGIPTANO.

6. Le souvenir des persécutions subsiste toutefois dans certaines COPLAS comme celles que nous citons en exergue des deux premiers chapitres.

de cette progression, qui nous mène des préoccupations morales d'une époque, dont l'imagination débridée invente les crimes les plus atroces pour justifier sa rage exterminatrice, aux soucis économiques d'une autre plus froidement calculatrice et plus efficacement répressive. Pour mieux analyser les variations de comportement d'une société en pleine mutation, nous nous sommes efforcés de ne pas séparer le traitement de la « question gitane » de l'attitude générale vis-à-vis des autres minorités, des mendiants, des vagabonds, voire des lépreux et des fous. L'attention accordée au début du siècle des Lumières pourra paraître disproportionnée, mais il nous a paru utile de souligner les ambiguïtés et les contradictions de modes de pensée dont nous sommes les héritiers directs et dont l'impact n'est pas encore parfaitement maîtrisé.

Le deuxième chapitre nous fait passer de l'idéologie officielle et des textes des lois aux faits concrets observés sur le terrain. La confrontation est étonnamment révélatrice et nous pouvons voir comment la réalité dément absolument le discours idéologique, qui n'est plus qu'un tissu d'abstractions commodes. Les affrontements avec la justice se limitent à l'usage défensif de quelques armes de la part des Gitans, lorsqu'ils se trouvent encerclés par la troupe dans un asile ecclésiastique où ils ont cherché refuge. Les délits se résument, le plus souvent, à quelques infractions aux mesures répressives qui interdisent aux Gitans de porter leur costume, de parler leur langue ou de se rendre au marché. Au fond des campagnes, on ignore jusqu'à l'existence de ces lois draconniennes et l'on ne se scandalise guère de comportements jugés bien naturels. On n'hésite pas, dans certains cas, à prendre la défense des Gitans du lieu contre les exactions de la justice, surtout lorsqu'il s'agit de la *SAINTE-HERMANDAD*, de sinistre renommée.

D'ailleurs, pour les commissaires spécialisés dans cette chasse à l'homme, celle-ci peut devenir une bonne affaire à condition de s'en prendre davantage aux autorités locales, accusées de complicité, qu'à de pauvres bougres insolubles. De multiples conflits de juridiction jalonnent en fait l'application de la loi, et les attitudes vis-à-vis des Gitans sont très diverses selon qu'on vit plus ou moins

proche d'eux et selon le profit qu'on peut tirer de leur martyre. On observera au passage les ambiguïtés d'une philanthropie qui a tendance à confondre l'intérêt de ses « protégés » avec celui de l'Etat. Le rôle de l'Eglise, dont le système d'immunités freine considérablement l'action de la justice, est moins trouble et certains ecclésiastiques seront même accusés de complicité avec l'ennemi public.

Quant à l'INQUISITION, qui a la possibilité de juger sur pièces, elle ne partage pas forcément les préjugés des publicistes moralisateurs en ce qui concerne les mœurs et l'irrégion des Gitans et manifeste le plus souvent à leur égard une bénignité proche de l'indifférence. Là encore, la réalité dévoilée par les enquêtes minutieuses des juges du Saint-Office est en contradiction avec les lieux communs de la doctrine officielle.

Un troisième volet, consacré au sort de la culture gitane — langue et musique —, avait été prévu. Il n'a pu s'insérer ici faute de place et fera vraisemblablement l'objet d'un autre ouvrage, qui laissera constater à quel point les ravages commis par le centralisme culturel au détriment de l'ethnie gitane sont irréparables. Cependant, un genre musical original — le Flamenco — est né de la rencontre entre Gitans et Andalous, dans des conditions tout à fait dramatiques. De plus, ceux dont le nom et la culture ont été bannis sont toujours là. Au moment où les doctrines hégémoniques font peu à peu la place au doute et à la réflexion, ils osent relever la tête pour refuser toute forme d'absorption dans un modèle de société qu'ils n'hésitent pas à récuser au nom de valeurs qui leur sont propres. La faculté de survie de ce peuple dispersé n'a peut-être pas fini de nous étonner.

PREMIÈRE PARTIE

*Du Moyen Age
au siècle des Lumières*

De la reconnaissance à la négation

PREMIÈRE PARTIE

De la nature des
des notions des hommes
De la connaissance de la nature

*Nos llevan a la Carraca
y allí nos dan por castigo
de llevar piedras al agua.*

(Paroles de Soleares)

On nous emmène au baign de la Carraca
et là-bas, comme châtimeut,
on nous fait apporter des pierres dans l'eau.

L'âge d'or

Situation édénique d'avant la faute, invasion pacifique de nobles étrangers venus d'un pays mystérieux avec un peuple coloré de saltimbanques et de diseuses de bonne aventure, telle apparaît l'arrivée des Tsiganes en Occident au début du xve siècle. Cette irruption soudaine des contes des mille et une nuits doit sans doute beaucoup à nos rêves anachroniques. Aussi bien, notre vision du paradis médiéval des Gitans passe à travers le prisme du romantisme : c'est le mythe de l'éternelle errance, la liberté sans frontières, la vie naturelle et sans contraintes. L'âge d'or semble avoir existé cependant, mais il ne dure guère. En Espagne, il va de 1425 à 1499 — trois quarts de siècle à peine !

L'entrée en scène de ces nomades est très remarquée. Leur errance paraît récente et provisoire. Ils ont été chassés de leur pays par les musulmans, ou se sont enfuis d'eux-mêmes pour préserver leur foi ; réfugiés politiques avant la lettre, persécutés à cause de leur religion, ils bénéficient de la protection de tous les souverains chrétiens et même de celle du chef de la chrétienté. Ils peuvent exhiber des bulles papales et des sauf-conduits. C'est donc un devoir pour les chrétiens de les accueillir et de les aider par de pieuses aumônes. C'est ainsi qu'ils traversent aisément les frontières et vont de pèlerinage en pèlerinage sans jamais

se fixer et en suivant parfois de curieux itinéraires. Les documents font état de leur passage plutôt que de leur présence dans les lieux sacrés. Ils sont pèlerins au sens premier du terme : voyageurs et étrangers. Ils pèrègrinent et ne font que passer.

L'étrangeté de ces gens venus d'ailleurs ne manque pas de fasciner les badauds de tous les pays occidentaux. On est surpris par leur accoutrement — ces longues couvertures bariolées attachées sur une épaule, qui leur servent de capes —, la longueur de leurs cheveux, la noirceur de leur teint, les grands anneaux qu'ils portent aux oreilles et la surprenante coiffure des femmes : turban oriental sur armature d'osier.

Cette étrangeté déroute : on les trouve bien laids ! Certains spectateurs décèlent même, dans leur comportement, quelque chose d'animal. Muratori remarque qu'ils mangent comme des cochons et qu'une de leurs femmes a accouché le plus naturellement du monde sur la place du marché. A Paris, en 1427, on ne les laisse pas pénétrer dans la ville, mais une grande foule va les voir à La Chapelle-Saint-Denis, où on les a logés par décision de justice¹. Le « Bourgeois de Paris », qui nous rapporte cet événement singulier, semble fasciné par les récits des « Égyptiens », à tel point qu'il retourne trois ou quatre fois à La Chapelle pour leur parler.

Cependant la curiosité que suscitent les nouveaux venus se nuance de crainte. Leurs femmes se font déjà une réputation de sorcières en disant la bonne aventure et l'évêque de Paris se rendra sur place, accompagné d'un frère mineur qui, au cours d'un beau sermon, excommuniera tous ceux qui avaient montré leurs mains aux chiromanciennes. Puis une procession aux Jacobins fut décidée par le chapitre de Notre-Dame pour expier tous ces péchés.

A Bologne, cinq ans auparavant, la menace d'excommunication

1. Vaux de Foletier, Fr. de, *Les Tsiganes dans l'ancienne France*, Paris, 1961, p. 24. — *Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de Charles VIII*, Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France, Paris, 1851, t. III, pp. 235-300.



FIG. 1. — « Cingara orientale, o vero donna errante »
 Gravure extraite du livre de Cesare Vecellio,
Degli habiti antichi e moderni di diverse parti del mondo..., Venise, 1540

avait été brandie dans des circonstances semblables; ailleurs, comme en Champagne, l'Eglise exige des amendes de ses fidèles qui ont eu recours à ces pratiques divinatoires.

Créatures de Dieu ou créatures du diable ?

L'opinion oscille entre ces deux pôles contraires en ce qui concerne les pèlerins de Petite-Egypte, tantôt comblés d'aumônes généreuses et tantôt visés, bien qu'indirectement, par les sanctions ecclésiastiques car, en définitive, on se contente d'excommunier les gens du pays qui les fréquentent, le pouvoir aussi bien religieux que civil ne semblant pas avoir de prise sur ces errants.

La question ne paraît pas s'être posée dans ces termes en Espagne. Apparemment, dans un premier temps, les caravanes passent sans susciter de scandale. Le premier vol, signalé en 1425, est perpétré par les gens du pays au détriment d'un noble comte Gitan, Thomas d'Egypte. Des habitants d'Alagon, près de Saragosse, lui ont dérobé deux de ses chiens et l'incident provoquera l'indignation du roi, qui interviendra aussitôt pour faire rendre à son protégé ce qu'on lui a pris. Dix ans plus tard, la reine Blanche de Navarre fait don d'une somme de 23 florins au même comte Thomas qui, peu de temps après, passe la douane de Camfranc sans avoir à déboursier le moindre péage.

La justice des souverains espagnols ne s'est exercée, jusqu'à présent, qu'au bénéfice des « Egyptiens ». Mieux encore, on reconnaît aux comtes de Petite-Egypte le droit d'administrer la justice au sein de leur troupe. Il est même prévu de leur prêter main forte en cas de besoin, car, selon une lettre signée par Jean II d'Aragon en 1460, des individus de diverses nations se joignent journallement aux « Egyptiens » et des troubles ou des révoltes sont toujours possibles.

ZINGARA VVLGO DICTA, .



CLXXIX.

Diß ist ein Ziegeunerin.

Also gehn die Ziegeunerin/ Dann wie es ist ein Vold veracht/
Wo sie durchs Lande ziehen hñ. So tregt es auch an im ein Tracht.

29 iii

FIG. 2. — « Zingara vulgo dicta »

Gravure sur bois de Hans Weigel

extraite de *Habitus praecipuorum populorum...*, Nuremberg, 1577

Les seigneurs de Petite-Egypte

Ainsi, les « ducs » et « comtes » de Petite-Egypte sont considérés comme de véritables seigneurs médiévaux errant avec leur famille et leurs gens. Si les souverains leur accordent volontiers aide et protection, un grand seigneur comme le connétable Miguel Lucas de Iranzo les traite véritablement comme des pairs. Ce haut dignitaire réserve un accueil princier à plusieurs « comtes » et à un « duc » de Petite-Egypte qui lui rendent visite en 1462 et en 1470, tantôt dans son palais de Jaén, tantôt dans sa résidence d'Andújar. Grâce à lui, les nobles étrangers sont reçus en Andalousie avec beaucoup d'honneurs. Non seulement on les héberge, eux et leur troupe durant plus de quinze jours en mettant à leur disposition de quoi nourrir bêtes et gens, mais, très souvent, les comtes et le duc, qui se disent chassés de leurs terres par le Grand Turc, sont invités, ainsi que leurs épouses, à la table de don Miguel Lucas, qui leur remet, en guise de cadeau d'adieu, divers tissus de laine et de soie pour qu'ils puissent s'habiller décemment, ainsi qu'une bonne quantité de pièces d'or pour leurs frais de route. De plus, il les escorte jusqu'à une demi-lieue hors de la ville selon l'usage médiéval.

Rapports avec la noblesse²

Les bons rapports entre les Gitans et la noblesse d'Espagne auront rarement un aspect aussi spectaculaire, mais ils resteront notoires jusqu'au xvii^e siècle. La protection accordée par les grands à la race persécutée sera très fréquemment évoquée au cours des deux siècles qui vont suivre et cette complicité recevra diverses explications de la part de ceux qui la dénoncent. On invoquera, en particulier, la séduction exercée par les femmes et les talents de

2. Sur ce point, voir aussi *La complicité de la noblesse*, pp. 68-70.

maquignons déployés par les hommes, susceptibles d'amener des bêtes prestigieuses jusqu'aux écuries de leurs amis...

En ce qui concerne le premier point, on peut citer les amours de don Diego de Mendoza, futur grand duc de l'Infantado et de la belle cavalière gitane, María Cabrera, dont naîtra en 1481, don Martín, futur archidiacre de Guadalajara et de Talavera et séducteur de la tante de Miguel de Cervantes. Celui-ci n'évoquera pas le sang gitan de sa cousine Martina, mais nous parlera d'un page de la famille Maldonado devenu nomade pour l'amour d'une Gitane et il utilisera le thème dans une de ses nouvelles, *La petite Gitane*. C'est dans la même nouvelle que nous voyons des Gitanes invitées chez un gentilhomme de la Cour pour chanter et danser au cours d'une petite fête intime.

Pour ce qui est du second point, les attaques contre certains nobles qui se laissent acheter de cette façon et protègent ouvertement les maquignons gitans seront nombreuses jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Le cheval n'est-il pas à la fois le symbole de la noblesse et l'inséparable compagnon du Gitan ?

Femmes, chevaux, musique et danse sont les aspects visibles d'une communication qui s'établit pour plusieurs siècles entre deux secteurs extrêmes de la société que tout semble séparer en apparence ; mais, au moment où le monde féodal est en train de disparaître, il faut supposer, entre nobles et Gitans, un ensemble d'affinités plus secrètes — conception de la liberté, vision du monde et art de vivre —, que l'avènement d'un ordre bourgeois va bientôt rejeter dans l'oubli.

Le renversement des valeurs

Le grand renversement des valeurs, commencé par les Rois Catholiques à la fin du XV^e siècle, s'opère d'abord au détriment de la tolérance. L'année 1478 voit la naissance de la nouvelle Inquisition en Castille ; en 1492, c'est la prise de Grenade, l'expulsion des Juifs et la découverte de l'Amérique. 1499 est la date des